

Vos interlocuteurs

Au collège :
- Professeur principal, Psychologue de l'EN, Chef d'établissement

Hors collège :
- Centre d'Information et d'Orientation - CIO (Angoulême, Cognac, Confolens)
- Etablissements de formation (Lycées, CFA, ...)
- Chambres consulaires (CMA, CCI, ... *pour des informations sur l'apprentissage*)

Vos documentations

Brochures Onisep :
- "Après la 3^{ème}"
(ce guide est distribué aux élèves par le collège)

Sites Internet

Eduscol
<http://eduscol.education.fr/pid23131/orientation.html>
Académie de Poitiers « Orientation-Affectation »
<http://www.ac-poitiers.fr/cid103109/apres-la-3e.html>
Trouver son LEGT de secteur
<http://www.ac-poitiers.fr/cid104088/colleges-ou-lycees-de-secteur-en-charente.html>
Onisep Régional
<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Poitiers>



Responsables éditoriaux :

Marie-Christine HEBRARD - IA-Dasen 16
Magali SAINT-HILAIRE - SG DSDEN 16
Laurent PINAULT - IEN-IO 16
Sébastien MICHEL - Cabinet DSDEN 16

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

« Ne pas jeter sur la voie publique »

Le mot de l'inspectrice d'académie, DASEN de la Charente

La fin de 3^{ème} est un palier d'orientation, ce qui signifie que vous avez à formuler des choix d'orientation pour une poursuite d'études. Au cours du parcours collège, et notamment en 3^{ème}, vous élaborez vos choix en fonction des goûts et intérêts de votre enfant. Les temps de dialogue avec l'établissement sont très importants. Il s'agit du processus d'orientation. Dès la fin du 2^{ème} trimestre et au 3^{ème} trimestre, l'établissement vous demande de formuler des vœux. Une décision d'orientation sera arrêtée puis diverses étapes administratives amèneront fin juin à l'affectation officielle des élèves. Les procédures d'affectation constituent cette partie administrative. Vous pouvez compter sur l'ensemble des personnels pour vous accompagner dans ces démarches.



Marie-Christine HÉBRARD

Les choix possibles vers:

La 2nde Générale et Technologique

Elle est la première année du parcours en lycée général et technologique.

L'objectif est de consolider les apprentissages fondamentaux.

Un accompagnement personnalisé est mis en place afin de permettre à chacun de réussir. Un test de positionnement en début d'année permettant un diagnostic individuel des besoins.

Des temps consacrés à l'orientation permettent à chacun de développer ses connaissances (formations, secteurs professionnels, etc) afin de mieux élaborer ses choix d'orientation, notamment les choix d'enseignements de spécialité des classes de 1^{ère} et terminale.

La voie professionnelle

La 2nde professionnelle et la 1^{ère} année de CAP constituent l'entrée en voie professionnelle.

Différentes spécialités dans différents champs sont proposées en lycées professionnels ou CFA (Centre de Formation d'Apprentis).

Pour obtenir le détail des offres reportez-vous à la brochure Onisep pour le détail des offres.

Avril 2019

Direction des services départementaux de
L'éducation nationale de la Charente

Cité administrative du Champ de Mars –
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême Cedex

